PRÉSENTATION LIESSE II / Lot 2 - Projet 1

LE PARTI URBAIN

Le projet, dans le secteur terres-neuves de la ZAC Liesse II, est situé le long de l'Avenue Adolphe Chauvin, limite au Sud avec le bois de La Samaritaine et est constitué d'une topographie descendante vers le bassin Blanche de Castille.
Le projet cherche à "se fondre" dans le paysage naturel environnant, préservant les vues des voisins déjà sur place et minimisant l'impact visuel du nouveau bâti en s'intégrant dans la pente, afin de favoriser des vues dégagées pour tous.
Petites maisons individuelles d'un étage sur l'Av. A Chauvin, avec un jardin devant. En coeur d'îlot, les logements intermédiaires, en fond de parcelle au sud, le petit collectif R+3 et R+4.

LE PARTI PRIS ARCHITECTURAL

Dans ce secteur de maisons individuelles, nous avons choisi de travailler sur les toitures, comme signe d'identité fort du projet, que nous avons revisitées et réinterprétées d'une manière contemporaine en déplaçant la ligne du faîtage de façon aléatoire, configurant ainsi un élément visuel fort de façade. La couleur des tuiles nous aidera à composer une mosaïque en lien avec Liesse I. La couleur des enduits sera celle de la palette de couleur existante chez les voisins, il en sera de même pour celle du traitement des encadrements des fenêtres.
Le petit collectif lui, sera coupé en deux par la circulation verticale, afin de minimiser sa volumétrie et de permettre ainsi l'illumination naturelle des circulations. La toiture sera en terrasse et les gardecorps seront en vitrage blanc sérigraphiés avec des motifs de branches d'arbres.

LE STATIONNEMENT

Le stationnement est pratiquement tout en sous-sol, compacté sous l'espace commun de la "Place", afin de préserver au maximum la pleine terre. Seulement 48 des places seront en superficie (1/4) et elles auront un traitement paysagé, sous des arbres.

VECTEUR TEMPS

Parking réversible, illuminé naturellement pour permettre demain un nouvel usage pour les habitants : local commun pour partager un ordinateur, salle de jeux d'enfants, bibliothèque commune, etc...
Ce projet se veut porteur des nouvelles valeurs de Développement Durable Sensible et Social, qui aident à une transition énergétique douce, minimisant l'empreinte écologique du geste de bâti.

PRINCIPE DES TOITURES POUR MAISONS INDIVIDUELLES ET INTERMEDIAIRES

e: 1/100

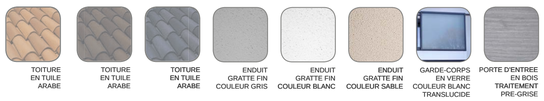

LA VILLE COMESTIBLE

Il nous paraît obligatoire de conserver au maximum la qualité paysagère du site et, afin d'aider à la mettre en valeur, le projet propose une grande frange périmétrique frondeuse qui entoure le bâti et se fond avec le bois de la Samaritaine.

Et si mon jardin était un verger ?
En coeur d'îlot, amandiers, cerisiers, pruniers, pommiers, poiriers, sont proposés pour rendre cet îlot "comestible" et aider à créer du lien social entre les nouveaux habitants et ceux déjà sur place.

SAINT-OUEN L'AUMONE
CERGY-PONTOISE aménagement
CERGY-PONTOISE l'agglomération